

La loi El Khomri contre les petits patrons



<http://www.lefigaro.fr/vox/economie/2016/04/22/31007-20160422ARTFIG00268-la-loi-el-khomri-contre-les-petits-patrons.php>

FIGAROVOX/TRIBUNE - Avec la loi El Khomri, le gouvernement favorise les grandes entreprises et entend modifier les critères de la représentativité patronale pour ôter tout pouvoir aux TPE-PME dans le dialogue social, estiment Jean-Pierre Crouzet et Michel Chassang.

Jean-Pierre Crouzet est président de l'UPA (Union professionnelle artisanale).

Michel Chassang est président de l'UNAPL (Union nationale des professions libérales).

Les rares mesures positives pour les TPE-PME contenues dans l'avant-projet de loi El Khomri ont été abandonnées. Pire encore, le Gouvernement veut favoriser les grandes et très grandes entreprises et entend modifier les critères de la représentativité patronale pour ôter tout pouvoir aux TPE-PME dans le dialogue social.

Actuellement, la loi définit le poids de chaque organisation patronale en fonction du seul nombre d'entreprises adhérentes qu'elle compte. Plus une organisation compte d'entreprises adhérentes, plus elle a de chance d'être reconnue représentative, et plus elle pèse dans le dialogue social. Ainsi la voix d'une TPE-PME compte autant que celle d'une grande entreprise. Toutes les organisations patronales étaient d'accord avec cette règle, saine, transparente et équitable qui permet une pluralité dans la représentativité patronale. D'ailleurs, le Conseil constitutionnel, saisi par le MEDEF en février 2016, en a confirmé la validité.

Il est urgent que les parlementaires, fassent leur travail pour faire obstacle à cette forfaiture. La plupart d'entre eux sont des élus locaux, et ils savent mieux que tous les technocrates, et DRH, actuels et futurs qui pantouflent dans les services ministériels, que les TPE-PME assurent la vitalité de leurs territoires.

Changer radicalement les critères de mesure de l'audience patronale pour l'asseoir désormais sur le nombre de salariés des entreprises, comme l'envisage le Gouvernement revient à écarter les TPE-PME du dialogue social. Concrètement, les clés du dialogue social seraient confiées à moins de 1% des entreprises du pays, (celles du CAC 40 et les multinationales). Les représentants des TPE-PME ne pèseront plus dans les différentes instances, du coup les attentes et besoins très spécifiques de ces entreprises, pourtant majoritaires, ne seront plus pris en considération.

Le pluralisme de la représentativité patronale disparaîtrait et la démocratie sociale serait confisquée. Cette situation serait catastrophique. Non pas pour les organisations -les questions de boutiques ont peu d'intérêt- mais pour les petites entreprises elles-mêmes. Si les TPE-PME ne comptent plus dans le dialogue social, elles étoufferont sous des règles conçues pour les grands groupes disposant de moyens pour gérer la relation avec leurs salariés et leurs représentants.

Au lieu d'aider et de soutenir les TPE-PME pour qu'elles créent les emplois dont elles ont besoin, pour qu'elles développent leur activité avec confiance, le projet de loi El Khomri, dans sa version actuelle, les enfonce.

L'objectif de la mesure de la représentativité patronale consiste à quantifier ceux qui développent l'activité, créent et font vivre les emplois, c'est-à-dire les entreprises. C'est ce qu'a confirmé le Conseil Constitutionnel. Les salariés, eux, sont déjà pris en compte dans le dialogue social, puisqu'ils sont représentés par les syndicats de... salariés.

Il est urgent que ce Gouvernement se ressaisisse. Il est urgent que les parlementaires, fassent leur travail pour faire obstacle à cette forfaiture. La plupart d'entre eux sont des élus locaux, et ils savent mieux que tous les technocrates, et DRH, actuels et futurs qui pantouflent dans les services ministériels, que les TPE-PME assurent la vitalité de leurs territoires.

Jean-Pierre Crouzet

Michel Chassang
